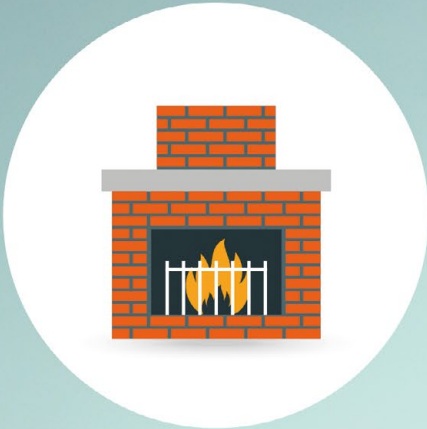


N°17

TERRE D'ÉNERGIES MAG

LE MAGAZINE
DE VOTRE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

PRINTEMPS 2024



DES AIDES POUR CHANGER VOTRE APPAREIL DE CHAUFFAGE

entre-bievreetrhone.fr

ENTRE
**BIÈVRE
ET RHÔNE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

3-5 | RETOUR EN IMAGES

6-7 | ACTUALITÉS

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

QUE PENSENT LES HABITANTS ? RETOURS SUR LA CONCERTATION

8-9 | VIE ÉCONOMIQUE

AGIR AVEC LES JEUNES DU TERRITOIRE GRÂCE AU PROGRAMME AGITER

PROMOUVOIR UNE VIANDE 100 % LOCALE

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR PASCAL CRUCHÉ

10-11 | DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES AIDES POUR CHANGER VOTRE APPAREIL DE CHAUFFAGE

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

MIEUX TRIER SES DÉCHETS

OPTEZ POUR UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE À LA MAISON

12-13 | CULTURE

100 % ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) !

14-15 | CADRE DE VIE

PPRT SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE : UN OPÉRATEUR VOUS ACCOMPAGNE

CLD : 2 NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL ET 1 AVIS À PARAÎTRE POUR 2024

LE 37, C'EST PARTI !

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE : UN NOUVEAU NOM, DEUX SITES D'ACCUEIL ET UNE EXPO !

16-17 | SORTIR, BOUGER

ON A TESTÉ POUR VOUS : LES CHEMINS DE GRANDE RANDONNÉE (GR 65 ET 422)

LE NOUVEAU PROGRAMME DES RANDOS POUR 2024 BARRE À BÂBORD !

18-19 | BRÈVES

Terre d'énergies Mag
Magazine d'information d'Entre Bièvre et Rhône
Communauté de communes
N°17 - PRINTEMPS 2024 - N°ISSN : 2728-1256
Directrice de la publication : Sylvie Dezarnaud
Rédaction : Carine Hilaire, Céline Joubert-Morcillo, Coline Mirmand, Juliette Polidori
Mise en page : Elisa Rivas
Impression sur papier 100 % recyclé :
Imprimerie Fauchery

ÉDITO



C'est parti ! Le nouveau réseau de transport en commun, Le 37, est lancé depuis le 4 mars. Attendu depuis de nombreux mois par les habitants, il propose une offre de mobilité sur l'ensemble du territoire grâce à l'extension du transport à la demande et la mise en place de nouvelles lignes régulières : la ligne B qui relie Beaufort à la gare SNCF du Péage-de-Roussillon, financée à 100 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la ligne C qui assure une desserte fine de l'agglomération roussillonnaise, financée à 50 % par la région Auvergne-Rhône-Alpes cette année. Jusqu'au 30 mars, l'utilisation du réseau Le 37 est gratuite. Il vous reste encore quelques jours pour en profiter !

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, à travers les actions de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale et de sa démarche autour du captage prioritaire du Golley, soutient les agriculteurs. Nos objectifs : encourager une pratique agricole toujours plus respectueuse de l'environnement, valoriser les produits locaux et de qualité pour favoriser une plus juste rémunération des producteurs et éleveurs.

À votre échelle, vous pouvez agir en consommant chez nos producteurs !

D'ici quelques semaines, d'importants travaux de réhabilitation vont avoir lieu dans les équipements sportifs intercommunaux. Ces chantiers qui visent la sobriété énergétique et le confort des usagers tout en répondant à l'obligation réglementaire de réduction des consommations énergétiques des grands bâtiments tertiaires, s'inscrivent dans le plan d'actions du Plan Climat Air Énergie Territorial d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes.

Le centre aquatique Aqualône, à Saint-Maurice-l'Exil —qui n'a pas fait l'objet de travaux d'ampleur depuis près de 25 ans— ne sera plus accessible au public pendant plusieurs mois à compter du 1^{er} septembre 2024. Je suis consciente des désagréments que cette fermeture temporaire va engendrer, pour les habitués mais aussi pour les scolaires, grands utilisateurs de cet équipement.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuit avec la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document, qui donne les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années, sera présenté en Conseil communautaire avant l'été.

Les élus travaillent à poser les bases du futur pacte de gouvernance, qui vise à organiser finement les relations entre l'intercommunalité et les communes. Les compétences sont examinées une à une, pour savoir quels points relèvent « du structurant », « du faire ensemble », « du aider à faire » ou « de la proximité ».

À l'approche des beaux jours, les événements festifs, culturels et sportifs foisonnent sur notre territoire. Aussi, je voulais adresser mes plus sincères remerciements et rendre hommage à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au sein des associations et du réseau des médiathèques tout au long de l'année. Ils font battre le cœur de notre territoire !

Sylvie Dezarnaud,
Présidente d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes
Conseillère Régionale Auvergne-Rhône-Alpes



1 - 30 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE

Retour en images sur la 35^e édition des Rencontres du Cinéma de Beaufort. Salle comble pour le long-métrage *5 hectares* projeté le vendredi 1^{er} décembre, suivi d'un temps d'échanges avec la réalisatrice Émilie Deleuze et le comédien Lambert Wilson, acteur. Côté court-métrage professionnel, le Prix du Public revient à Zulma Rouge pour *Le Syndrome*.

2 - JEUDI 30 NOVEMBRE

Vérifier l'état de son vélo, effectuer des réparations simples... Plusieurs ateliers vélo ont été organisés dans le cadre du programme AVELO 2' co-financé par l'ADEME et animé par l'AGEDEN 38. En photo, celui qui s'est tenu aux Roches-de-Condrieu.

3 - SAMEDI 16 ET MERCREDI 20 DÉCEMBRE

À Beaufort et à Saint-Maurice-l'Exil, les concerts de Noël du Conservatoire 6/4 sont toujours un moment festif et de partage !

4 - SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Les locaux du nouveau Grand Rex au Péage-de-Roussillon ont été inaugurés en présence de nombreux invités prestigieux dont Fanny Ardant, marraine de l'événement. La Communauté de communes a subventionné les travaux d'investissement à hauteur de 1,2 million d'€.



5 - LUNDI 15 JANVIER

Après plusieurs mois d'études variées, place au terrain ! Le forage d'essai au centre aquatique Aqualône est concluant : la géothermie s'inscrira dans le futur projet de rénovation énergétique de l'équipement.

6 - MARDI 30 JANVIER

Les travaux de sécurisation de l'entrée du village de Sonnay, situés au niveau de l'intersection de la route de Bougé et du chemin de la plaine, sont achevés après 3 mois de chantier pour un montant d'investissement de 136 000 € HT pris en charge par la Communauté de communes.

7 - MARDI 6 ET 13 FÉVRIER

Les 2 réunions publiques organisées à Clonas-sur-Varèze (en photo) et Saint-Barthélémy ont réuni 235 participants autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, phase cruciale dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

8 - MERCREDI 7 FÉVRIER

Une quarantaine de jeunes du centre social du Roussillonnais et leurs parents ont participé à l'avant-première de leur court-métrage sur le thème de la maîtrise de l'énergie, financé dans le cadre de l'opération Territoires à énergie positive. Une rencontre suivie d'un débat, en présence d'Axel Monteyremard, vice-président à l'environnement et au développement durable et coanimé par l'AGEDEN.

9 - MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 FÉVRIER

À la médiathèque d'Agnin, Pierrick Taisne, directeur adjoint de la rédaction news chez RMC sport, anime une conférence de rédaction dans le cadre de la résidence de journalisme « Le Monde commence à ma porte #3 ».



5



6



7



8



9



10



11



12



13

10 - MARDI 13 FÉVRIER

Les travaux de la rue de la commune 1871 à Saint-Maurice-l'Exil se poursuivent. Début des démolitions et des terrassements, mise en place des bois debout pour les jardinières et des emmarchements devant les commerces.

11 - LUNDI 19 FÉVRIER

Bientôt la fin de chantier pour le renouvellement de 5 km de conduites d'adduction et de distribution d'eau potable à Agnin et Anjou. Les travaux auront duré près de 10 mois pour un coût total de 1,2 million d'€ TTC.

12 - LUNDI 4 MARS

Le lundi 4 mars 2024, Paul Vidal, Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux transports scolaires et interurbains ; Sylvie Dezarnaud, Présidente d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes et Conseillère régionale ; Serge Mercier, Vice-président d'Entre Bièvre et Rhône en charge de la mobilité et des transports ; Christelle Grangeot, Conseillère départementale ; Yannick Paque, Maire de Beaurepaire, ainsi que de nombreux élus et partenaires ont inauguré le nouveau réseau de transport en commun Le 37 à la Gare Routière de Beaurepaire.

13 - MARDI 5 MARS

200 personnes ont participé à la réunion publique dédiée au plan de prévention des risques technologiques qui concerne notamment les habitants de Saint-Clair-du-Rhône, des Roches-de-Condrieu ainsi que Chavavay, Vérin et Saint-Michel-sur-Rhône.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) : UNE ÉTAPE CLÉ DE L'ÉLABORATION DU PLUI

La Communauté de communes poursuit l'élaboration de son PLUi avec notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Le PADD fixe les orientations et les ambitions pour l'aménagement du territoire à horizon 2040, en ce qui concerne l'habitat, le développement économique ou encore la valorisation des paysages et la protection des milieux naturels. S'il a été élaboré sur la base des enjeux locaux et des attentes des habitants, le PADD doit s'inscrire dans un cadre réglementaire et législatif plus large (Zéro Artificialisation Nette, Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires, ScoT des Rives du Rhône...). Ces orientations seront donc traduites dans la phase réglementaire du PLUi, à savoir le règlement, le zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

COMMENT EST-IL ÉLABORÉ ?

Le PADD est le fruit d'un travail de collaboration, de concertation et de partage avec les élus communautaires et municipaux, les acteurs du territoire, les Personnes Publiques Associées (PPA) mais également les habitants du territoire.

Les grandes orientations du PADD

AXE 1 Offrir un cadre de vie agréable et résilient face au changement climatique

Orientation 1 Préserver le socle naturel, agricole et paysager qualitatif du territoire

Les ressources naturelles et agricoles, la biodiversité ainsi que la diversité des paysages et du patrimoine sont des éléments fondateurs du territoire d'Entre Bièvre et Rhône que le PLUi s'attachera à protéger et valoriser.

Orientation 2 Adapter le territoire au changement climatique

Face aux effets du changement climatique, l'aménagement du territoire va être plus sobre en consommation foncière et énergétique mais va également anticiper la raréfaction de la ressource en eau et l'augmentation des risques naturels (inondation...).

AXE 2 Favoriser le développement d'un territoire au cœur des dynamiques régionales

Orientation 1 Favoriser un développement économique durable, diversifié et structuré

L'essor économique du territoire sera mené dans une logique de diversification des emplois et des activités mais aussi d'amélioration de la qualité environnementale et paysagère des zones d'activités. Le maintien et le développement des activités agricoles et touristiques sont également des objectifs forts du PLUi.

Orientation 2 Proposer une offre en habitat qualitative et diversifiée aux habitants

Le PLUi a pour ambition de renforcer l'offre en logements pour répondre aux multiples besoins des ménages en milieu urbain mais aussi rural. Une meilleure qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale des projets est la condition d'un accueil de la population dans un cadre de vie préservé. Il s'agit de mettre en œuvre un nouveau modèle d'organisation urbaine.

Orientation 3 Organiser le territoire pour accompagner son développement

Le développement urbain futur devra permettre de renforcer la centralité d'agglomération, les complémentarités entre les communes et faire des centres-villes et centres-bourgs des espaces de vie multifonctionnels (commerces et services de proximité, équipements, espaces publics végétalisés...). Le développement des mobilités douces et durables est également un objectif important du PLUi.

© Instant urbain

UTILE À SAVOIR

La Loi Climat et Résilience a posé un objectif de **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**. L'objectif ZAN consiste à limiter toute extension de l'artificialisation d'ici 2050. Cela implique que des aménagements des espaces agricoles, naturels ou forestiers seront encore possibles mais conditionnés à une renaturation en parallèle.

Les **Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)** sont des documents de planification stratégique à long terme (environ 20 ans). Ils sont destinés à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, dont celles de la biodiversité, de l'énergie et du climat...

QUE PENSENT LES HABITANTS ? RETOURS SUR LA CONCERTATION

Dans la démarche de co-construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables avec les habitants, deux outils de participation (questionnaire et cartographie interactive) ont été mis en place au second semestre 2023.

Les réunions publiques ont, quant à elles, permis de poursuivre la co-construction lors de rencontres sur le début d'année 2024. L'occasion pour les habitants de faire part de leurs questionnements et remarques. Les discussions ont principalement porté sur le calendrier de l'élaboration du PLUi, les possibilités de conversion des anciens bâtiments agricoles en logements, la protection de l'environnement et de la biodiversité, les impacts du ZAN des sols sur le développement urbain, ainsi que les défis liés aux aléas naturels sur la constructibilité des terrains.

Ces échanges riches ont démontré l'implication active des habitants du territoire dans l'élaboration du PLUi, l'un des axes majeurs du projet de territoire d'Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes.

Les priorités des habitants

230 contributions des habitants sur le questionnaire et la cartographie

235 participants aux réunions publiques

40 acteurs associés à l'élaboration du PADD

50 réunions avec les élus

405 participants cumulés



© Instant urbain



© Renaud Vezin

LA PAROLE À PHILIPPE GENTY, VICE-PRÉSIDENT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'URBANISME

L'élaboration du PLUi se poursuit en collaboration avec tous les acteurs du territoire, y compris les habitants. La co-construction du PADD a permis de mettre en lumière une réelle cohérence entre les attentes des habitants de la Communauté de communes et la vision des élus concernant l'aménagement de notre territoire et son développement économique. La protection des milieux naturels et agricoles, la diversification de l'habitat et le renforcement des centralités urbaines et villageoises sont en effet des orientations fortes du PLUi. La finalisation en cours du Projet d'Aménagement et de Développement Durables est une phase essentielle dans l'élaboration du PLUi puisque nous sommes en train de bâtir les fondations des documents réglementaires. Le zonage, le règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation vont être construits, dans les prochains mois, en cohérence et dans la continuité des orientations du PADD.



Les projets associatifs retenus s'organiseront sous la forme d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels et bénéficieront à 4 800 bénéficiaires.

AGIR AVEC LES JEUNES DU TERRITOIRE GRÂCE AU PROGRAMME AGITER

© A. Corps d'Apprentissage

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER) développe un dispositif innovant de lutte contre la pauvreté des jeunes qu'elle a baptisé Programme « **AgiTer** » : Agir avec les jeunes du Territoire. Il s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec la fondation nationale Break Poverty.

La pauvreté de la population touche 12,7 % des habitants du territoire d'EBER, soit plus de 8 800 personnes, dont plus de 23 % chez les moins de 30 ans. Face à ce constat, EBER a décidé d'agir en s'inscrivant dans un dispositif de « dotation d'action territoriale » baptisé Programme « **AgiTer** ».

Cette action vise un double objectif :

- Prévenir et lutter contre l'échec scolaire ;
- Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ni en études, ni en emploi et sans diplôme.

» DES ACTIONS PROPOSÉES ET ORGANISÉES PAR LES ASSOCIATIONS

Pour atteindre ces objectifs, un appel à projets a été lancé par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône auprès des associations agissant sur le territoire afin qu'elles proposent puis mettent en œuvre des actions concrètes. Six projets ont ainsi été retenus par le comité de pilotage parmi 19 projets déposés par les associations (détail en encadré).

» MOBILISER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

La réussite du dispositif repose désormais sur l'engagement des entreprises aux côtés d'EBER. Le Programme « **AgiTer** » repose sur une démarche innovante de **mobilisation des entreprises du territoire en faveur de la jeunesse défavorisée**. Il s'agit d'un outil clé en main pour les entreprises qui souhaitent dynamiser leur politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises), avoir un ancrage local fort et développer leur réseau. « Nous allons solliciter les entreprises locales et leur proposer de se mobiliser auprès des associations pour soutenir les jeunes précarisés, explique

Béatrice Moulin-Martin, vice-présidente d'EBER en charge de l'emploi et de l'insertion. Le budget prévisionnel des actions s'élève à 354 000 € répartis sur 3 ans et les actions devraient avoir un impact sur 4 800 bénéficiaires. S'engager auprès des jeunes représente une opportunité pour les entreprises : elles vont agir aujourd'hui pour soutenir les futurs salariés, clients, acteurs de demain ! »

» SIX PROJETS ASSOCIATIFS SÉLECTIONNÉS

Les projets retenus dans le cadre du Programme AgiTer porteront sur différents leviers et moyens d'actions : ateliers d'aide à la concentration et de développement de la confiance en soi, accès aux réseaux professionnels et de formation, ateliers créatifs développant la curiosité et l'ouverture d'esprit, mise en place de parcours individualisés de remises à niveau et de formations, mise à disposition de moyens de mobilité, lutte contre la fracture numérique avec le développement de points d'accès.

Renseignements :

- **Patrick Sanglier**, Responsable du service accompagnement vers l'emploi - EBER
07 85 65 41 55
patrick.sanglier@entre-bievretrhone.fr
- **Andréa Alfonso**, Référente Programme AgiTer
06 88 12 80 29
andrea.alfonso@entre-bievretrhone.fr

PROMOUVOIR UNE VIANDE 100 % LOCALE

À Entre Bièvre et Rhône, on produit des fruits, des céréales mais pas que : le territoire a la chance d'accueillir, notamment sur son secteur est, des éleveurs proposant de la viande, du fromage et du lait de qualité. Zoom sur l'association Éleveurs de Saveurs Iséroises, créée en 2013, qui promeut le « **bien manger** » en proposant une viande 100 % iséroise, responsable et de grande qualité.

Raccourcir les circuits de distribution entre producteur et consommateur, proposer une viande de qualité, mais aussi assurer aux éleveurs un revenu correct et équitable, tels sont les objectifs de l'association Éleveurs de Saveurs Iséroises. Elle compte 17 membres, dont 4 sont implantés sur le territoire Entre Bièvre et Rhône. Tous répondent à un même cahier des charges et proposent une viande issue de bovins nés, élevés et abattus en Isère, de races Charolaise et Limousine, réputées pour leur grande qualité gustative.

« L'association est gérée directement par les éleveurs, explique Guillaume Argoud, éleveur à Pommier-de-Beaurepaire. Elle nous permet d'organiser les échanges entre les producteurs et les circuits de distribution locaux, mais aussi d'entretenir des liens entre éleveurs ». Ses forces : elle garantit toute l'année un approvisionnement en viande locale de qualité, bien nourrie avec un engraissement long : « C'est ce qui fait la tendreté de la viande, complète Laurent Michel, éleveur à Primarette. Les bêtes mangent de l'herbe, du foin, des céréales locales. Elles sont élevées sans OGM ni ensilage ».

Les producteurs de l'association travaillent dans une démarche responsable, respectueuse de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal. La viande issue de leurs exploitations est vendue dans des boucheries traditionnelles dont la Maison Piaton à Vernioz, dans certaines grandes surfaces iséroises et elle alimente les cuisines centrales de collèges isérois.

Plus d'infos sur **Éleveurs de Saveurs Iséroises**

» ÉLEVEURS DE SAVEURS ISÉROISES SUR LE TERRITOIRE

L'association compte 4 éleveurs d'Entre Bièvre et Rhône, passionnés par leur travail et fiers de leurs bêtes. Leurs exploitations sont labellisées Haute Valeur Environnementale et leurs produits portent le label *Is Here*, marque iséroise qui garantit la provenance, la qualité et la juste rémunération des agriculteurs.



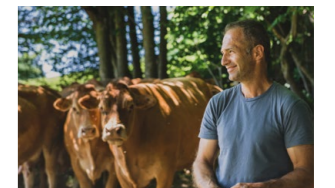
Guillaume ARGOUD
à Pommier-de-Beaurepaire



Frédéric MANGE
à Pisieu



Gérald CARCEL,
Ferme des Rivaux à Pisieu*



Laurent MICHEL,
Ferme de la Revole à Primarette*

*possibilité de vente directe à la ferme



L'association Éleveurs de Saveurs Iséroises est soutenue par le Département de l'Isère et la Chambre d'Agriculture de l'Isère.



Boucherie charcuterie traiteur Pascal Cruché

70 rue de la Varèze à Assieu - 04 74 84 42 03
Ouverture du mardi au dimanche

Le commerce de Pascal Cruché (2^e en partant de la droite) emploie 6 personnes affectées aux activités boucherie, traiteur et vente.

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR PASCAL CRUCHÉ

Le commerce multi-services à Assieu

Véritable institution à Assieu, la boucherie charcuterie traiteur Pascal Cruché est implantée dans le même local du centre-village depuis... 1969 ! Pascal Cruché a repris l'entreprise familiale en 2003, après le départ en retraite de son papa, auprès de qui il a travaillé pendant plusieurs années. Son commerce comporte une supérette avec un très large choix de marchandises, composées en partie de produits locaux. Le magasin a été entièrement rénové (isolation, carrelage, électricité, agencements intérieurs...). Ces travaux ont pu être financés avec une aide apportée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. L'établissement Cruché assure également la fourniture des repas pour l'école et la crèche d'Assieu et propose un service de portage de repas à domicile.



DES AIDES POUR CHANGER VOTRE APPAREIL DE CHAUFFAGE

Depuis le 4 mars 2024, vous pouvez bénéficier d'un coup de pouce financier pour faire l'acquisition d'un système de chauffage plus performant et moins polluant, quels que soient vos revenus.

DEUX DISPOSITIFS SONT PROPOSÉS :

- ▶ **La Prime « Air Bois »** pour remplacer un appareil de chauffage au bois antérieur à 2005 ou une cheminée ouverte : 1 000 € (+ 500 € sous conditions de revenus).
- ▶ **La Prime « Stop Fioul »** pour remplacer une chaudière au fioul : 1 000 € (+ 2 000 € sous conditions de revenus).
- ▶ **50 % des émissions de particules fines causées par le chauffage au bois**
- ▶ **3 ANS, c'est la durée du dispositif d'aides**
- ▶ **2 objectifs :**
 - 260 vieux appareils de chauffage au bois changés par an
 - 80 chaudières au fioul changées par an

LES PRINCIPALES CONDITIONS POUR EN BÉNÉFICIER*

- ▶ **Votre situation :**
 - **Vous êtes un particulier :** propriétaire occupant ou propriétaire bailleur ou usufruitier d'une résidence principale ou occupant à titre gratuit ou locataire,
 - **Votre logement est achevé depuis plus de 2 ans** et est situé sur l'une des **37 communes** de la Communauté de communes.
- ▶ **Votre nouvel équipement :**
 - **Prime Air Bois :** il doit être labellisé Flamme Verte ou être inscrit au registre de l'ADEME.
 - **Prime Stop Fioul :** il doit être remplacé par une chaudière bois granulés ou bûches performante, une pompe à chaleur ou un système solaire combiné.
 - L'installation doit être réalisée par un professionnel qualifié Reconnu Garant de l'Environnement.

*Conditions complètes sur entre-bievreethrone.fr > Services et démarches > Logement

Retrait du dossier en ligne sur : entre-bievreethrone.fr ou au format papier au Siège ou Pôle de proximité de la Communauté de communes. Renseignements auprès de l'AGEDEN : 04 76 23 53 50 - eberaidechauffage@ageden38.org

⚠ **Votre dossier de demande d'aides doit avoir été validé avant d'entreprendre les travaux.**



© Renaud Vezin

LA PAROLE À AXEL MONTEYREMAR, VICE-PRÉSIDENT À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Améliorer la qualité de l'air du territoire est un enjeu pour la santé des habitants. Ainsi, la Communauté de communes souhaite encourager les particuliers à remplacer leur vieil appareil de chauffage. Cela se concrétise par la mise en place de la Prime « Air Bois » qui permet à tous de bénéficier d'un coup de pouce financier pour acquérir un équipement de chauffage plus performant. Entre Bièvre et Rhône Communauté de communes va plus loin en mettant en place la prime « Stop Fioul ». La suppression du chauffage au fioul répond à plusieurs enjeux : limiter l'émission de gaz à effet de serre, lutter contre la précarité énergétique et agir concrètement en faveur de l'autonomie énergétique. Ces dispositifs s'inscrivent dans le Plan Climat Air Énergie Territorial et dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération lyonnaise qui mobilisent tous les acteurs du territoire : habitants, agriculteurs et industriels.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS : À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2024, LE BAC VERT SERA COLLECTÉ 1 SEMAINE SUR 2*

70 % du contenu du bac vert peut être valorisé en utilisant les différentes filières de tri existantes : bacs ou points d'apport volontaire de tri, compostage, déchetteries.

La fréquence des collectes sera ajustée dans l'Ouest du territoire au cours de l'année 2024 (la mesure étant déjà en place depuis 10 ans sur l'Est), à l'exception des « gros producteurs » (cantines...) et des zones denses** comme les centres-villes ou certains immeubles. Cette évolution répond à une réalité de terrain, 50 % des bacs sortis sont à moitié vides, visant ainsi à adapter le service pour réduire la circulation des camions et inciter à plus de tri des déchets.

À compter du 1^{er} septembre, les poubelles vertes seront donc collectées 1 semaine sur 2 excepté en juillet-août.

🗨 Le bac est trop petit, trop grand, demandez à adapter son volume : ambassadeur@entre-bievreethrone.fr ou via le formulaire : entre-bievreethrone.fr > Services et démarches > Déchets

* Agnès, Anjou, Assieu, Auberives-sur-Varèze, Bougé-Chambalud, Chanas, Cheyssieu, Clonas-sur-Varèze, La Chapelle-de-Surieu, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Saint-Alban-du-Rhône, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Prim, Saint-Romain-de-Surieu, Salaise-sur-Sanne, Sonnay, Vernioz, Ville-sous-Anjou.

** Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon, Sablons, Salaise-sur-Sanne, Saint-Clair-du-Rhône, Saint-Maurice-l'Exil.



MIEUX TRIER SES DÉCHETS



MAIS OÙ VONT LES BOUCHONS ?

Depuis le 1^{er} octobre 2022 « tous les emballages et papiers se trient » y compris les bouchons, couvercles et capsules en métal.

⚠ **Le bouchon solidaire est une évolution dans la conception des bouteilles qui permet de lutter contre la pollution des plastiques en assemblant le bouchon au contenant. Cette innovation permet ainsi de faciliter le recyclage des bouchons en un seul geste de tri.**



L'association « **Solidarité Bouchons** », basée à Davézieux, récolte des bouchons en plastique sur Annonay et ses environs. Les fonds recueillis par ces collectes sont reversés pour aider le financement de matériel nécessaire à l'autonomie de personnes en situation de handicap. L'association est en partenariat avec la Communauté de communes, n'hésitez pas à déposer les vôtres pour la bonne action !

Plus d'infos sur entre-bievreethrone.fr > Services et Démarches > Collecte des déchets
Contact : service environnement 04 74 29 31 15 – ambassadeur@entre-bievreethrone.fr

OPTEZ POUR UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE À LA MAISON

Vous habitez le territoire d'Entre Bièvre et Rhône ? Vous êtes propriétaire ou locataire et vous souhaitez acquérir un récupérateur d'eau de pluie ? La Communauté de communes vous aide à financer cet achat.

Le récupérateur d'eau de pluie permet de repenser la consommation d'eau au sein d'un foyer de manière écologique et économique. L'eau stockée pouvant servir à arroser le jardin ou à nettoyer le mobilier extérieur et les véhicules.

Pour être éligible à l'aide d'EBER :

- Acheter un contenant neuf, d'une capacité supérieure à 200L, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 inclus ;
- ▶ **L'équipement doit être :**
 - Destiné à un usage extérieur exclusivement (arrosage jardin...);
 - Hermétique afin d'empêcher la prolifération des moustiques ;

• Acheté dans un commerce du territoire (les commandes internet ne sont pas acceptées).

Le montant de l'aide :

Si votre dossier est éligible, Entre Bièvre et Rhône vous accompagne à hauteur de 50 % du montant de l'achat en € TTC, plafonné à 100 €.

⚠ **Cette aide n'est octroyée qu'une seule fois par foyer. Les frais de livraison, accessoires ou d'installation ne sont pas éligibles.**

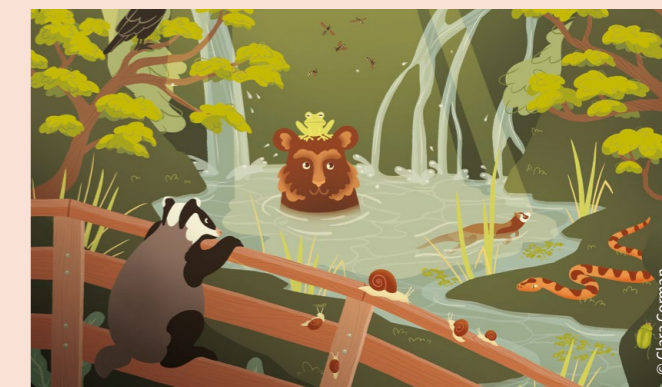
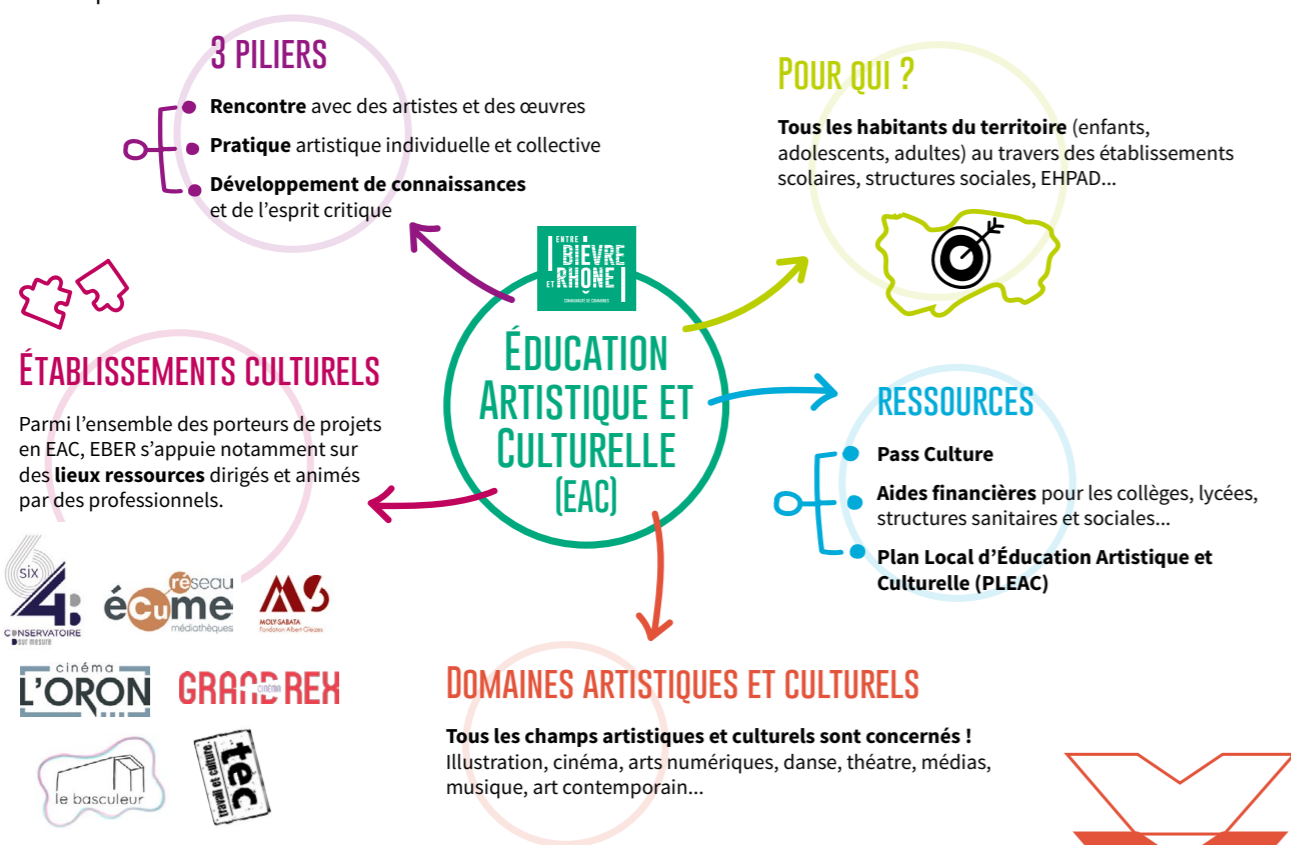
Plus d'infos sur : entre-bievreethrone.fr > Services et démarches > Eaux d'EBER

100 % ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) !



La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône vient d'être labellisée « 100 % EAC » par le Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle. Elle est la 4^e collectivité en Isère à obtenir ce label.

Cette distinction vise à reconnaître l'engagement et l'effort des collectivités dans le déploiement de parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité sur le territoire, en particulier pour les jeunes. « Je retiens la reconnaissance et la visibilité que confère l'obtention de ce Label 100% EAC au territoire EBER. Il valorise le travail déjà déployé sur nos communes et encourage à rendre davantage visible l'EAC. Bien qu'elle mobilise une pluralité d'acteurs et s'inscrive dans tous les temps de la vie de l'enfant et du jeune, elle reste encore un volet peu visible de l'action publique auprès des habitants », déclare Isabelle Dugua, Vice-Présidente en charge de la culture et du patrimoine.



2. NEUF KILOMÈTRES - RÉSIDENCE D'ARTISTES MOLY-SABATA À SABLONS

Moly-Sabata propose depuis 8 ans une action pédagogique à l'attention des écoliers des communes. Le principe : des artistes, céramistes et peintres, conçoivent une œuvre et partagent leurs techniques et leur sensibilité avec les élèves. Pour la 8^e édition, la peintre Clémentine Chalançon et le sculpteur Alban Turquois sont intervenus dans 4 classes de Saint-Clair-du-Rhône et de Sablons. À la fin de chaque édition, les productions des élèves sont exposées au cœur de Moly Sabata, permettant une véritable valorisation de leur travail.

« Le contact avec les artistes c'est une chance incroyable. On a hâte de voir l'expo à Moly-Sabata. » Noëline, enseignante.

En savoir plus : moly-sabata.com/transmission/neuf-kilometres/



3. RÉSIDENCE D'ILLUSTRATION PAR CLARA CORMAN - RÉSEAU ÉCUME

Ce printemps, le réseau ÉCuME médiathèques accueille l'illustratrice lyonnaise Clara Corman dans le cadre du projet « 1 mètre cube de lecture ». La créatrice intervient auprès des jeunes élèves de maternelle et CP d'écoles du territoire lors d'ateliers de création d'un imagier, objet universel qui valorise la découverte visuelle et le lien parent-enfant, au-delà des barrières de langage. Clara posera également ses valises à Saint-Romain-de-Surieu, où elle s'installera du 22 avril au 3 mai au cœur du Centre Social Les 4 Vents. L'objectif : partager son temps entre ses propres réalisations artistiques au grand air, et bousculer les habitudes du centre social en allant à la rencontre de différents publics, jeunes et moins jeunes ! Activités créatives à partager, balades en pleine nature et rencontres avec l'illustratrice qui présentera son métier vont rythmer ces 2 semaines...

Vous êtes invités à rejoindre Clara au centre social et découvrir tout ce qu'elle cache « dans ses valises » le mardi 30 avril à 20h pour une soirée riche de transmission et d'échanges !

Infos et programme complet : reseau-ecume.fr > Actualités



5. INTERVENTIONS ARTISTIQUES DANS LES ÉCOLES - CONSERVATOIRE 6/4

Tout au long de l'année, les intervenants musicaux spécialisés du 6/4, Conservatoire Entre Bièvre et Rhône, vont dans les classes de la maternelle au CM2. Ils proposent une initiation aux disciplines musicales sous différentes formes : écoute musicale, approche thématique de la musique, sortie pour un spectacle, initiation à la pratique d'un instrument... Les projets d'orchestre à l'école (OAE), plus ambitieux, permettent aux enfants l'apprentissage d'un instrument au sein de l'école. L'OAE aide les enfants à s'affirmer dans leur individualité et dans leur autonomie en termes d'apprentissage : ils découvrent parfois un très fort goût pour la musique, développent le plaisir d'apprendre d'une autre manière et goûtent aussi à la joie d'un travail réalisé en commun.

En savoir plus : conservatoire-six4.fr

ZOOM SUR 5 PROJETS D'EAC :



1. LE MONDE COMMENCE À MA PORTE - RÉSEAU ÉCUME

Des rencontres et ateliers, avec l'intervention de journalistes professionnels invités, se déploient dans de multiples structures du territoire : écoles, centres sociaux, médiathèques... Ils s'adressent à tous les publics et favorisent le lien intergénérationnel, dans l'objectif de traiter une facette du cadre de vie du territoire d'EBER et d'en permettre une analyse et une lecture élargie.

« Les journalistes ont été très disponibles pour nous et à l'écoute, ils nous ont aidés à comprendre que leur métier est très rigoureux et exigeant et que le travail ne se fait jamais sans sources. » Les élèves du collège Jean Ferrat de Salaise-sur-Sanne.

Pour découvrir les reportages : leblog-lmcamp.reseau-ecume.fr

4. PARTAGE D'ŒUVRES, ŒUVRES EN PARTAGE - TRAVAIL ET CULTURE

La dessinatrice Marlène Chevalier intervient dans 4 écoles élémentaires du territoire et un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile. Elle travaille également avec un groupe intergénérationnel issu de la mission locale et de l'EHPAD Bellefontaine. Ce sont près de 125 personnes, de toutes générations, qui bénéficient de ses interventions artistiques et voient leurs travaux valorisés lors d'une exposition à découvrir jusqu'au 30 mars à La Boutique territoire d'Art au Péage-de-Roussillon.

En savoir plus : travailetculture.com



PPRT SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE : UN OPÉRATEUR VOUS ACCOMPAGNE

Vous êtes propriétaire d'un logement localisé dans le périmètre du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) de Saint-Clair-du-Rhône ? Occupé à titre de résidence principale, votre logement doit pouvoir protéger ses occupants du risque toxique. Un opérateur, mandaté par la Communauté de communes, vous accompagne jusqu'en juillet 2026 !

SES MISSIONS :

L'Opérateur PPRT Saint-Clair-du-Rhône :

- Réalise le diagnostic de votre logement ;
- Réalise le rapport technique et financier et vous préconise les travaux à réaliser ;
- Évalue le coût financier ;
- Aide à la consultation d'entreprises spécialisées ;
- Monte le dossier financier et élabore un plan de financement ;
- Effectue le contrôle des travaux réalisés.

DES TRAVAUX OBLIGATOIRES FINANCÉS À 100 %

Les travaux de conformité sont obligatoires et financés à 100 %. Leur montant est plafonné à 10 % de la valeur vénale ou 20 000 €.

- **25 % pris en charge par les collectivités :** la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône
- **35 % pris en charge par l'industriel ADISSEO**
- **40 % pris en charge par l'État** sous forme de crédit d'impôt avec une avance de PROCIVIS possible sous certaines conditions.



Contact : Opérateur PPRT Saint-Clair-du-Rhône
09 63 07 91 49 (coût d'un appel local) - contact@pprt.fr

Permanences : Gratuites et sur rendez-vous

- **Mairie de Saint-Clair-du-Rhône**
🕒 2^e et 4^e jeudi du mois de 14h à 18h
- **Mairie des Roches-de-Condrieu**
🕒 4^e jeudi du mois de 9h à 12h
- **Mairie de Vérin**
🕒 2^e jeudi du mois de 9h à 12h

Vous pouvez vous rendre sur tous les lieux de permanences indépendamment de votre lieu de résidence.

Plus d'infos sur : entre-bievretrhone.fr > **Services et Démarches > Logement**



CHRISTELLE GRANGEOT,
VICE-PRÉSIDENTE AU LOGEMENT
ET AUX GENS DU VOYAGE

S'agissant d'un risque toxique, le coût moyen de travaux est d'environ 3 000 € par logement soit une enveloppe globale de 1,55 M€ pour 506 logements. Le financement à 100 % des travaux est une réelle chance pour les propriétaires concernés. Cela a été possible grâce à l'engagement des collectivités territoriales : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, ainsi que de l'industriel à l'origine du risque qui a abondé sa participation de 10 % afin de permettre un financement à 100 % ! Nous vous encourageons à réaliser vos travaux d'ici juillet 2026.



CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE

CLD : 2 NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL ET 1 AVIS À PARAÎTRE POUR 2024

Lors de la plénière du 11 janvier 2024, les membres du Conseil Local de Développement (CLD), instance de démocratie participative de la Communauté de communes, ont validé la mise en place de 2 nouveaux groupes de travail pour l'année 2024. L'un concerne les problématiques du changement climatique : « Comment sensibiliser/acclimater les habitants du territoire ? » et le second se concentrera sur la gestion des déchets : « Comment mieux répondre localement aux enjeux de services, de prévention, de réemploi et de tri ? »

Alors que le CLD rendra son avis sur l'offre en mobilité du territoire en 2024, les groupes sur le Contrat Local de Santé et la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale poursuivent leurs travaux.

Vous êtes intéressé(e) pour en savoir plus sur ces sujets ?
Plus d'infos : entre-bievretrhone.fr > **La Com' Com**

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE : UN NOUVEAU NOM, DEUX SITES D'ACCUEIL ET UNE EXPO !

Nouvellement baptisé Liéna, le Centre de Santé Sexuelle vous accueille désormais sur 2 sites :

- **à Roussillon :** 24 bis avenue Jean Jaurès (à côté de la Poste) - ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le jeudi sur rendez-vous.
- **à Beaurepaire :** Maison de santé – 60 avenue de Valloire (au sein du pôle médical, cabinet à côté de celui du dentiste) - tous les jeudis de 9h à 17h sur rendez-vous.

Le Centre de Santé Sexuelle propose des consultations médicales à orientation gynécologique, des dépistages, des entretiens de conseil conjugal et familial en cas de difficultés relationnelles pour tous, y compris les mineurs (accueil gratuit), avec ou sans autorisation parentale et les non assurés sociaux.

Renseignements et rendez-vous au 04 74 86 55 62
Plus d'infos : entre-bievretrhone.fr > **Services et démarches > Santé / Social**

Du 29 mai au 19 juin au Centre de Santé Sexuelle :
l'exposition *Si les hommes avaient leurs règles* propose une déconstruction étonnante et amusante des interdits liés au cycle menstruel. Exposition prêtée par la Métropole de Lyon. Visite ouverte les lundis aux horaires d'ouverture du Centre, les mardis et mercredis de 12h à 14h. L'exposition pourra être visitée sur d'autres créneaux sur rendez-vous, du lundi au jeudi. Pour prendre rendez-vous : 04 74 86 55 62.

LE 37, C'EST PARTI !

Depuis le 4 mars, le réseau de transport en commun de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône, co-financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sillonne les 37 communes du territoire. Les principales nouveautés :



3 lignes régulières :

- La Ligne A évolue avec de nouveaux horaires et un nouveau tracé qui dessert maintenant la plateforme chimique et les centre-villages de Sablons et Chanas.
- La Ligne B relie la gare routière de Beaurepaire à la gare SNCF du Péage-de-Roussillon.
- La Ligne C assure une desserte plus fine de l'agglomération roussillonnaise.

➤ **Le Transport à la demande** assure une couverture des 37 communes d'EBER,

➤ **Le TAD ACCESS** pour les personnes âgées ou à mobilité réduite est étendu à l'ensemble du territoire.

➤ **La navette INSPIRA** relie la gare SNCF du Péage-de-Roussillon aux principales entreprises de la zone INSPIRA.

Vous pouvez tester gratuitement le réseau jusqu'au 30 mars ! Plus d'info : reseau-le37.fr



J'AI TESTÉ POUR VOUS

LES CHEMINS DE GRANDE RANDONNÉE

Enfin le printemps ! La saison idéale pour randonner et sillonner le territoire ! La saison qui nous plonge dans une palette de couleurs, d'odeurs, de chants d'oiseaux et de paysages que seul le réveil de la nature sait nous offrir chaque année... Décidemment, je ne m'en laisserai jamais. En solo, à plusieurs ou avec un compagnon à quatre pattes, la rando est l'activité plaisir adaptée à tous. Cette année, pour profiter du retour des beaux jours, j'ai décidé de partir à la découverte des chemins de Grande Randonnée. J'ai marché dans les pas de Charles IX et sa mère, Catherine de Médicis, sur l'historique GR 422, avant de (re)découvrir le mythique chemin de Compostelle sur le GR 65.

Le GR 422 retrace une partie du voyage entrepris par le Roi en Dauphiné en 1564. Il reconstruit le trajet du convoi royal organisé à cette époque pour faire découvrir au jeune Roi, Charles IX, le peuple de France. Ce chemin à caractère patrimonial et historique, allant de Lyon à Valence, traverse le territoire du Nord au Sud en passant par Vernioz, Assieu, Roussillon, Salaise-sur-Sanne, Anjou, Bellegarde-Poussieu, Jarcieu. Le parcours, traversant hameaux et rivières, à travers chemins et sous-bois, est indéniablement agréable. Mais ses principaux atouts résident certainement dans son caractère patrimonial. Première pépite : le remarquable Jardin du Bois Marquis à Vernioz offre un spectacle botanique unique et différent à chaque saison !



Plus au sud, l'arrivée du randonneur à Roussillon est l'occasion de faire un voyage dans le temps. C'est ici, au Château, que fut signé le 9 août 1564 le fameux Édit de Roussillon, faisant de Roussillon le berceau du nouvel an... Tout près du château, la visite du vieux bourg de Roussillon est également une belle halte. La vue sur le Rhône, sa vallée et le Pilat y est impressionnante ! La suite de l'itinéraire reste à la hauteur et nous amène à la découverte du Prieuré de Salaise-sur-Sanne, de la Tour d'Anjou, du Château d'Anjou, de la Chapelle de la Salette à Bellegarde-Poussieu. Un programme royal...

Changement de cap avec le GR 65, le célèbre chemin de Compostelle, de Genève à Saint-Jacques en passant par le Puy, qui sillonne Entre Bièvre et Rhône d'Est en Ouest, de Pommier-de-Beaurepaire aux Roches-de-Condrieu. Cet itinéraire est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco ! Si vous aimez les chemins de crêtes et les (très) beaux points de vue, c'est par ici que ça se passe ! Le pèlerin ou le randonneur va surplomber Entre Bièvre et Rhône et profiter des plus beaux panoramas que nous offre le territoire : les innombrables vues sur les Alpes, le Vercors, les collines verdoyantes alentour sont toutes plus belles les unes que les autres, depuis Pommier-de-Beaurepaire, Revel-Tourdan, Bellegarde-Poussieu... Le regard se tourne ensuite vers des paysages plus urbains, orientés sur le couloir Rhodanien et, en arrière-plan, le Massif du Pilat... La randonnée est également rythmée de très agréables passages en forêts. Il est ensuite temps de redescendre et de se diriger vers le fleuve majestueux... Si vous souhaitez emprunter ce bel itinéraire, n'hésitez pas à faire quelques escales patrimoniales. Le sentier, ponctué ici et là des emblématiques coquilles Saint-Jacques, passe juste au-dessus du Château de Barbarin et du bourg médiéval de Revel-Tourdan. Il nous invite aussi à faire une halte ressourçante sur le site de l'espace naturel sensible de la Chapelle de la Salette à Bellegarde-Poussieu ou encore celui de la Saint-Lazare à Saint-Romain-de-Surieu. Coups de cœur garantis !

C.H.

Plus d'information :



Sur les pas de Charles IX et Catherine de Médicis



Sentier de Compostelle



Recevez toutes les informations sur les randonnées accompagnées et animations en vous abonnant à la newsletter de l'Office de Tourisme

PAR ICI LES NOUVELLES RANDOS DE L'OT !

C'est le rendez-vous mensuel des amateurs de randos. Que vous soyez habitué ou plus novice, la randonnée de l'Office de Tourisme Entre Bièvre et Rhône associe le plaisir de la marche à une découverte ou une visite thématique. Les sorties sont accompagnées et commentées par un guide. Elles sont gratuites et sur inscription. Prochains rendez-vous :

- ▶ **Dimanche 14 avril** : Circuit «*La Fontaine Blanche*» autour de Pisieu, avec une visite de la Ferme de la Licorne Bleue
- ▶ **Dimanche 5 mai** : Circuit «*Le Château de Bresson*» autour de Moissieu-sur-Dolon et du Bois de Taravas, avec une visite des jardins et du parc du Château de Bresson

Renseignements et inscriptions :

Programme à consulter dans les bureaux d'information touristique de Beaurepaire et Saint-Maurice-L'Exil

Inscription obligatoire à partir du 1^{er} du mois de la rando :

- En ligne sur le site tourisme.entre-bievretrhone.fr
- Par téléphone : 04 74 86 72 07 ou 04 74 84 68 84
- Par mail : tourisme@entre-bievretrhone.fr
- Dans les bureaux d'information touristique de Beaurepaire et Saint-Maurice-L'Exil



BARRE À BÂBORD !

Le nouveau Magazine des découvertes est fraîchement imprimé. Partez à la découverte de la saison 2024 – 2025 de l'Office de Tourisme Entre Bièvre et Rhône ! Votre magazine vous attend en mairie, dans les bureaux d'information touristique de Beaurepaire et Saint-Maurice-L'Exil et sur le site internet tourisme.entre-bievretrhone.fr !



L'INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE VOUS ACCOMPAGNE

Lors de permanences gratuites, confidentielles et sans rendez-vous, l'intervenante sociale accueille et écoute les victimes ayant besoin d'un appui social, conseille et oriente vers les structures adaptées et accompagne dans les démarches administratives.

Où et quand la rencontrer ?

- **Gendarmerie de Beaupaire** (Chemin des Sauzays) : les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Gendarmerie de Roussillon** (19 rue Fernand Léger) : les lundis et mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Gendarmerie de Saint-Clair-du-Rhône** (74 rue Charles Péguy) : les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Les permanences de l'intervenante sociale en gendarmerie sont mises en place par France Victimes 38 APRESS en partenariat avec la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône.



« CLIMAT : MON CERVEAU FAIT L'AUTRUCHE » : PROJECTION-RENCONTRE AVEC RAPHAËL HITIER

La catastrophe climatique est imminente, mais nous ne réagissons pas... Le neurogénéticien et réalisateur Raphaël Hitier vient nous éclairer sur nos contradictions et nos peurs en s'appuyant sur les dernières avancées en neurosciences.

➤ **Rendez-vous à la médiathèque de Cour-et-Buis le jeudi 11 avril à 18h30**

➤ **Dans le cadre de la résidence de journalisme « Le monde commence à ma porte », organisée par le réseau ÉCuME médiathèques.**

Plus d'infos : reseau-ecume.fr > actualités

URBANISME : SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES AVEC LE GUICHET EN LIGNE

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ? Vous pouvez utiliser le guichet dématérialisé pour déposer vos demandes d'autorisations. La démarche est simple : créez un compte, saisissez votre demande et déposez les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Vous pourrez suivre l'avancée de votre dossier jusqu'à la décision. Besoin d'aide ? Rendez-vous le site internet d'EBER, rubrique Services et démarches > permis de construire et urbanisme. Vous y trouverez des accès directs vers les règlements d'urbanisme de votre commune et les formulaires à remplir, ainsi que les dates des permanences de l'architecte conseil.



Scannez le QR Code ci-contre pour accéder au guichet dématérialisé !



CONSOMMEZ 100% LOCAL AVEC LE GUIDE DES PRODUCTEURS

Viandes, mais aussi fruits, légumes, fromages, miels... sont disponibles à deux pas de chez vous ! Pour remplir votre panier hebdomadaire et soutenir l'agriculture locale, consultez la nouvelle

édition 2024 du guide des producteurs d'Entre Bièvre et Rhône !

➤ Plus d'infos sur le site entre-bievretrhone.fr

À VOS AGENDAS !

CELLULE DE VEILLE NUMÉRIQUE ÉCRAN TOTAL

- **Samedi 30 mars, de 14h à 22h** : Festival NUMERIS, salle intercommunale à Clonas-sur-Varèze.

TRAVAIL ET CULTURE (TEC)

- **Jusqu'au 6 avril** : Salaise Blues Festival, organisé par la Commission culturelle de Salaise-sur-Sanne et Travail et culture.
- **Du 17 au 20 avril** : *Ça ne tient qu'à un fil #1* – Spectacles de marionnettes à Saint-Maurice-l'Exil, Saint-Clair-du-Rhône et Le Péage-de-Roussillon
- **Plus d'infos et programmation** : travailculture.com

RÉSEAU ÉCuME MÉDIATHÈQUES

- **Samedi 1^{er} juin, de 14h à 17h** : Grand Final de Fun en bulles, prix BD jeunesse du réseau ÉCuME, à la médiathèque de Sonnay
- **Plus d'infos** : reseau-ecume.fr > actualités

ASSOCIATION COMMERCE ET SAVOIR-FAIRE

- **Dimanche 28 avril, de 10h à 18h** : Salon Beauté & Bien-Être à Clonas-sur-Varèze
- **Dimanche 26 mai, de 9h30 à 18h** : Fête du fruit Rouge à Chanas
- **5 et 6 octobre** : Salon de l'Habitat et de la décoration à Beaupaire
- **2 et 3 novembre** : Salon de l'Habitat et de la décoration à Saint-Maurice-l'Exil
- **Plus d'infos** : sophie.commerce.savoirfaire@gmail.com

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE BEAUREPAIRE ELAN COEUR

- **27 avril de 10h à 21h et 28 avril de 10h à 18h** : Salon du vin et de la gastronomie à Beaupaire.



BUS FRANCE SERVICES : VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Présents sur l'ensemble du territoire d'EBER, les médiateurs des Bus France Services vous accueillent, vous informent et vous accompagnent gratuitement dans vos démarches numériques et administratives (logement, état civil, famille, santé, justice...).

Retrouvez les Bus France Services à Agnin, Assieu, Beaupaire, Chanas, Le Péage-de-Roussillon, Les Roches-de-Condrieu, Roussillon et Saint-Maurice-l'Exil.

➤ Plus d'infos sur les horaires et lieux des permanences dans vos mairies ou sur le site entre-bievretrhone.fr > services et démarches > santé/social > Bus France Services

CENTRES DE SOINS NON PROGRAMMÉS

Vous êtes malade et votre médecin traitant ne peut pas vous recevoir dans l'immédiat ? La gravité de votre état ne nécessite pas un passage aux urgences ? Les médecins des centres de soins non programmés (CSNP) vous prennent en charge pour vos soins en ORL, suture, traumatologie, pédiatrie et petites urgences :

- **Du lundi au vendredi de 10h à 22h au Péage-de-Roussillon, 8 rue de la Gare**
- **Les lundis et jeudis de 10h à 22h à la Maison de santé de Beaupaire, 60 avenue de la Valloire**

Le fonctionnement ? Dès votre arrivée dans l'un des centres de soin, utilisez la borne à l'accueil qui définira votre ordre de passage (les femmes enceintes, enfants et sutures de plaies sont prioritaires). Un SMS vous sera envoyé dès lors qu'il ne restera que 2 consultations avant la vôtre. En attendant, vous pouvez patienter au CNSP ou aller vous promener, faire des courses (si votre état le permet !).



NOUVEAU

Le réseau de transport *lpr* évolue
et devient **LE 37**

o NOUVELLES LIGNES o NOUVEAUX TRANSPORTS À LA DEMANDE

- Ligne A**
Nouveau tracé, nouveaux horaires
- Ligne B**
Beaurepaire > Gare SNCF Péage-de-Roussillon
Jusqu'à 12 allers-retours par jour
- Ligne C**
Nouvelle navette Roussillon / Le Péage-de-Roussillon

INFORMATIONS RÉSEAU ET RÉSERVATION TAD

0 800 00 17 79 (numéro vert gratuit)

Informations réseau, boutique en ligne, trafic en temps réel, réservation TAD

reseau-le37.fr

Réseau cofinancé par
la Région Auvergne-Rhône-Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

